COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DU 28 MAI 2026 À 20 h 00

Installation du nouveau conseil d'administration du CCAS

Philippe Lehoux est nommé secrétaire de séance. Il procède à l'appel.

Étaient présents :

Non élus : Patricia Deyres (Un pour Tous, Tous pour un), Patricia Navarro (Extraordinaire Esteban), Jean-Marc Oviste (Restos du cœur), Mathieu Pellegrin (Point rencontre), Typhaine Le Cadre (Fruits de la Passion), Sandra Ziane (CRT).

Élus : Max Eymard, Philippe Lehoux, Sylvie Pillon, Fabienne Monté, Carole Giraud, Roselyne Maestra-Chana, Philippe Eymard, Frédéric Puech.

Marion Isnard, animatrice sociale du CCAS des Mées.

Yvette Jaouen, administratrice du Point rencontre.

Etaient absents & excusés : Véronique Auzet (UDAF04), pouvoir donné à Typhaine Le Cadre.

Le quorum est atteint.

1- Propos introductifs

Le maire rappelle que le conseil municipal des Mées du 31 mars 2026 a fixé à sept le nombre de membres élus et à sept le nombre de membres non élus du conseil d'administration (CA). Il a élu ses sept représentants. Les formalités légales relatives à la désignation des membres non élus ayant été accomplies par courrier et par affichage, Monsieur le Maire a nommé les sept membres extérieurs.

Les nouveaux membres du CA sont :

Président : Monsieur le Maire des Mées

Membres élus par le Conseil Municipal : Madame Sylvie PILLON, Madame Fabienne MONTE, Madame Roselyne MAESTRA-CHANA, Madame Carole GIRAUD, Monsieur Philippe EYMARD, Monsieur Philippe LEHOUX et Monsieur Frédéric PUECH.

Membres non élus : Madame Patricia DEYRES, Madame Patricia NAVARRO, Monsieur Mathieu PELLEGRIN, Monsieur Jean-Marc OVISTE, Madame Typhaine LE CADRE, Madame Sandra ZIANE, Madame Véronique AUZET.

Mathieu Pellegrin du Point rencontre présente Yvette Jaouen qui le remplacera au CA. Yvette Jaouen réside aux Mées. Elle est bénévole au Point rencontre après y avoir exercé le poste de secrétaire jusqu'à sa retraite.

Frédéric Puech s'étonne que le nombre de membres élus et non élus ne soit que de 7 chacun alors qu'il avait été voté 8.

Max Eymard explique qu'une erreur de retranscription a été faite. Christine Bruzzese (élue) et Danielle Mezzarobba (Secours Populaire Français) ont été oubliées. L'erreur sera corrigée au prochain conseil municipal.

2- Désignation d'un vice-président

Le Président propose la candidature de Sylvie PILLON en tant que vice-présidente du CCAS.

Aucune autre candidature n'étant proposée, le vote est réalisé à main levée.

Sylvie Pillon est élue vice-présidente du CCAS des Mées à l'unanimité.

La séance est levée à 20h15.

le secrétaire,

Philippe LEHODEY.

le président,

Max EYMARD.